

Il en manque encore !

La Direction propose une enveloppe globale de 2,5 % pour l'ensemble de la NAO

La Direction propose une enveloppe globale de 2,5 %, intégrant les augmentations générales (AG), les augmentations individuelles (AI) et les mesures annexes.

Il s'agit de la première proposition, mais nous pensons qu'il reste encore possible d'obtenir davantage au cours des négociations.

Prime carburant, attention à ne pas se tromper de combat !

Comme nous pouvions nous y attendre, la Direction considère que le financement de la prime carburant doit être imputé à l'enveloppe globale de la NAO. Selon ses estimations, une prime de 300 € réduirait de 0,5% l'enveloppe disponible pour les augmentations générales (AG), les augmentations individuelles (AI) et les mesures annexes. Une prime de 600 € représenterait quant à elle 1%.

Et là, c'est tout de suite beaucoup moins réjouissant !

Par ailleurs, le décret du 20 octobre, qui porte le plafond d'exonération à 1 000 € pour 2026, ne modifie aucunement les conditions d'attribution de la prime carburant. Leur suppression, notamment l'obligation d'habiter dans une agglomération de moins de 100 000 habitants, reste conditionnée à l'adoption du projet de loi de finances 2027 (PLF), qui n'a toujours pas été validé à ce jour.

Rappelons-le, **la prime carburant, ce n'est pas le gouvernement qui la verse, c'est bien le patron !** Les exonérations ne signifient pas que l'État finance cette prime.

La position de **FO** a donc été claire, nous privilégions des augmentations salariales durables plutôt qu'une prime ponctuelle qui viendrait réduire l'enveloppe disponible pour les revalorisations. **La prime carburant ne doit pas se faire au détriment des AG et des AI !**

Le pouvoir d'achat doit rester au cœur des négociations

Pour justifier sa proposition d'enveloppe globale de 2,5 %, la Direction met en avant, chiffres à l'appui, une légère baisse de la marge par rapport à l'exercice précédent.

C'est un argument que nous entendons, mais qui doit être mis en perspective avec la hausse du coût de la vie et la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des salariés.

Pour rappel, l'inflation sur un an s'est établie à 3,1 % à fin septembre et à 2,4 % à fin août. Pour **FO**, ces évolutions doivent naturellement être prises en compte dans les négociations.

L'objectif de **FO : au minimum 3 % d'AG + AI**

Notre objectif est d'obtenir **au minimum 3 % au global sur les augmentations générales et individuelles.**

FO garde le cap, avec une ligne claire : défendre le pouvoir d'achat, privilégier les augmentations pérennes et continuer à négocier pour obtenir le meilleur résultat économiquement possible pour les salariés.

Attendons les chiffres officiels !

Pour **FO, pas question de se précipiter !**

Nous souhaitons attendre les chiffres officiels de la commission économique, attendus à la mi-novembre, avant de poursuivre les réunions de NAO.

